



## **Synthèse et actualité des travaux, réalisés (ou en cours de réalisation) par les différentes commissions du CNC.**

**Janvier 2025**

**En 2025, le CNC regroupe plus de 1000 ateliers en France,  
via 22 associations membres actifs et 6 membres associés.**

**Le CNC est une association à vocation nationale qui existe pour valoriser les associations régionales de  
professionnels.**

**Le CNC est un moyen de construire des projets communs et cohérents au niveau national.**

### **Les différentes commissions du CNC :**

<b>ACPI</b>	<b>JNC</b>
Adhésions et Statuts du CNC	Etudes (marchés de potiers, métiers)
Calendrier	Recherche de subventions
Magazine numérique	Réglementation
Développement durable	Relations internationales
Collectif Solidarité	

**Toutes ces commissions sont animées par des membres d'associations régionales**

### **1. Médiateur de la consommation**

Depuis le 1er janvier 2016, tous les professionnels comptant des particuliers parmi leurs clients, que ce soit au travers d'un magasin physique ou d'un site de commerce, ont l'obligation de désigner un médiateur de la consommation.

**Sans CNC : 60€ par an**

**Avec CNC : 60€ pour 3 ans (soit 120 euros d'économie)**

Le CNC met également à disposition de ses adhérents des informations pratiques sur le médiateur, mais aussi sur la facturation, la banque, les conditions générales de vente: sur le site, page "Outils du CNC".

### **2. Le CNC et les nouvelles réglementations européennes**

Dans le cadre des nouvelles réglementations mises en place par la communauté Européenne, et qui entreront en vigueur rapidement (traçabilité des matières premières, seuils des tests effectués en laboratoire, nouvelle liste de matières premières à devoir contrôler), la commission MCDA est en relation avec les institutions européennes pour favoriser une reconnaissance et une visibilité de nos ateliers « métiers d'Arts », et tenter de les distinguer de la production industrielle. Informations disponibles en intranet sur le site du CNC.

### 3. Tarifs négociés pour les analyses de nos émaux

En cas de contrôle, et dans le cadre de la MCDA, nous pouvons être dans l'obligation d'effectuer des analyses de nos émaux.

Nous pouvons également réaliser des analyses à notre propre initiative. Le CNC a négocié des tarifs auprès des laboratoires IANESCO pour les réaliser :

#### Voici les nouveaux tarifs 2025:

Analyse 5 éléments : Plomb (Pb), Arsenic(As), Aluminium (Al), Cobalt (Co), Cadmium (Cd)

Avec CNC : 120,86€

Analyse 2 éléments : Plomb (Pb), Cadmium (Cd)

Avec CNC : 84,41€

Analyse 2 éléments : Aluminium (Al), Cobalt (Co)

Avec CNC : 84,41€

Analyse 1 élément : Aluminium (Al)

Avec CNC : 72,26€

Nota : Ces tarifs sont valables pour l'année 2025. Ils sont renégociés chaque année.

Pour effectuer vos analyses, il faut télécharger le devis qui vous intéresse sur le site du CNC et mentionner votre nom et adresse pour la facturation. Il vous sera demandé une attestation précisant que vous êtes adhérent au CNC. Sur cette attestation doit figurer le logo du CNC, avec la mention: *"faisant partie de l'association X, Mr ou Mme Y est membre du CNC"*.

**Cette attestation vous est fournie par votre association.**

### 4. Dossier de conformité. MCDA

Pour les adhérents au CNC, une déclaration de conformité (document pré-rempli), est disponible en intranet pour satisfaire aux exigences de conformité liées à notre métier. Ce dossier doit être mis à disposition des contrôleurs éventuels lors de manifestations publiques (marchés, boutiques) et au sein de nos ateliers (déclaration de conformité mais aussi la liste des matières premières, traçabilité des matières premières, réglementation au niveau de la vente).

Les associations qui le souhaitent peuvent demander l'intervention d'un membre de la commission pour se former sur le sujet.

### 5. Collectif solidarité

Dans un cadre général de soutien aux Potiers et Céramistes Professionnels des associations qui composent le Collectif National des Céramistes, "Collectif Solidarité" est une association autonome, dont l'objet est de créer et faire vivre un fonds national de solidarité et d'assurer sa gestion et son bon fonctionnement.

Seuls les potiers et céramistes adhérents au CNC ont accès à ce fond solidaire.

### 6. Le calendrier national des marchés de potiers

Les adhérents des associations membres actifs du CNC bénéficient de réductions (allant jusqu'à 15 euros) sur de nombreux marchés organisés par les associations membres.

Membres du CNC ou pas, les associations qui organisent un marché peuvent faire la demande pour apparaître sur le calendrier.

### 7. Etude métier 2023

L'étude est terminée. Les adhérents au CNC auront accès aux résultats et aux négociations qui en découleront.

## 8. ACPI

Pour les potiers qui ne peuvent pas adhérer à une association membre, le CNC a créé l'association des potiers isolés, dont les membres proviennent de toutes les régions.

## 9. Création d'une revue numérique

Pour améliorer la visibilité du CNC et ouvrir une possibilité de générer des revenus (publicité), un magazine numérique (gratuit pour le public) est en cours de réalisation. Construit en étroite collaboration avec le calendrier, il contiendra un agenda des manifestations céramiques et des articles de fond. Première diffusion en avril 2025.

## 10. De plus, le CNC organise alternativement:

- une exposition nationale, planifiée en Biennale (réservée à ses adhérents, sans sélection).  
**Elle aura lieu à Dieulefit en octobre 2025.**
- les « Journées Nationales de la Céramique ». Organisation d'évènements régionaux (participation individuelle et/ou collective).

## 11. la commission développement durable

- **12 fiches de bonnes pratiques sont proposées sur le site du CNC afin que notre métier se retrouve dans la question du développement durable.**

**Le CNC est une association.**

**Le bureau du CNC en 2025 est composé de 6 membres :**

Marilys Méral (secrétaire, association Prochain Arrêt la Terre)  
Gwenaël Hémerly (trésorière, association Prochain Arrêt la Terre et TNSO)  
Christophe de Bellefroid (Président, association TNSO et APA)  
Thierry Landault (vice-président association Prochain Arrêt la Terre)  
Vincent Tournebize (vice-président, association D'Argiles)  
Sara Susini (vice-présidente, association terres de Provence)